

Certificat de la conformité de la production en usine

0769 – CPR – VAS – 00710 – 2

Conformément au Règlement (UE) No 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produit de Construction - CPR), ce certificat s'applique au produit de construction :

Composants structuraux préfabriqués et kits de construction en aluminium

Spécifications techniques	Produits	Procédure de déclaration
EN 1090-3	Composants structuraux en aluminium EXC1 – EXC3 sans procédés de soudage	ZA 3.2 conformément à DIN EN 1090-1

mis sur le marché sous son propre nom ou sa propre marque par

Hydro Extrusion Lucé/Châteauroux SAS

42 rue de la Beauce, 28110 Lucé, France

et fabriqué dans l'établissement de fabrication

Hydro Extrusion Lucé/Châteauroux SAS

Avenue Pierre de Coubertin, 36000 Châteauroux, France

Ce certificat atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'Annexe ZA de la norme

EN 1090-1:2009 + A1:2011

furent appliquées conformément au système 2+ et que

le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences y décrites.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 28 novembre 2017 et demeure valide au plus tard jusqu'au 1 août 2023 tant que:

- les conditions suivantes ne sont pas modifiées de manière significative, la norme harmonisée, le produit de construction, les méthodes AVCP ou les conditions de production en usine.
- Sauf si l'organisme de certification du contrôle de la production en usine notifié décide de suspendre ou de retirer le certificat.

Karlsruhe, le 2 août 2018

Gérant de l'Organisme Certificateur

Univ.-Prof. Dr.-Ing. T. Ummenhofer

